Consignes à vélos

Pour rappel : les consignes à vélos situées devant la Maison de la Petite Enfance sont mises gratuitement à votre disposition, dans la limite de 48 heures consécutives.

Elles sont accessibles à tous et fonctionnent avec votre propre cadenas pour garantir la sécurité de vos vélos et équipements.

Afin que chacun puisse en bénéficier dans les meilleures conditions, nous vous remercions de respecter cette durée maximale d’utilisation. Cela permet à un plus grand nombre de familles, visiteurs et usagers de profiter de cet espace pratique et sécurisé.

Ce service a été pensé pour faciliter vos déplacements doux au quotidien et contribuer à une meilleure qualité de vie pour tous.

Merci de votre compréhension et de votre coopération !